



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**OFFICE NATIONAL
DES COMBATTANTS ET
DES VICTIMES DE GUERRE**
Aider Reconnaître Transmettre

Labellisation Bleuet de France 2026-2029

ANNEXE 1

ANNÉE 1

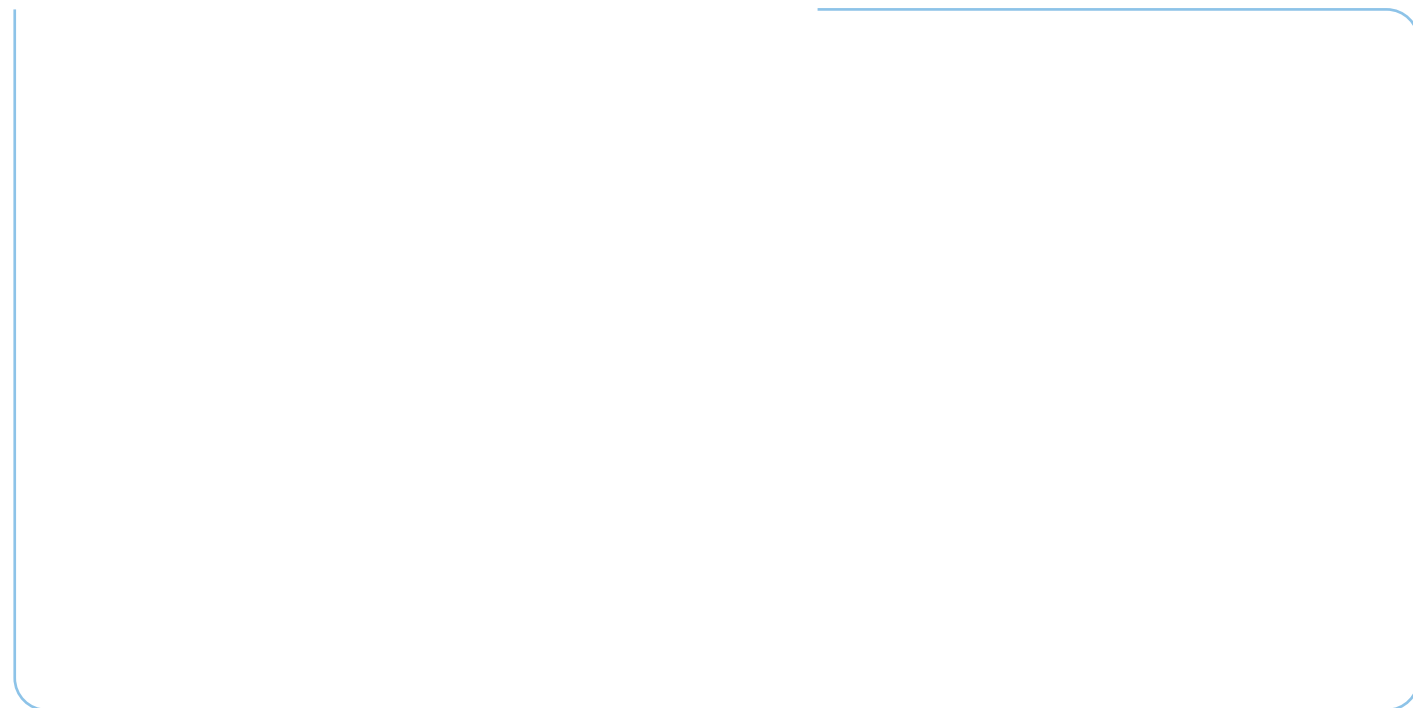


Le label du Bleuet de France

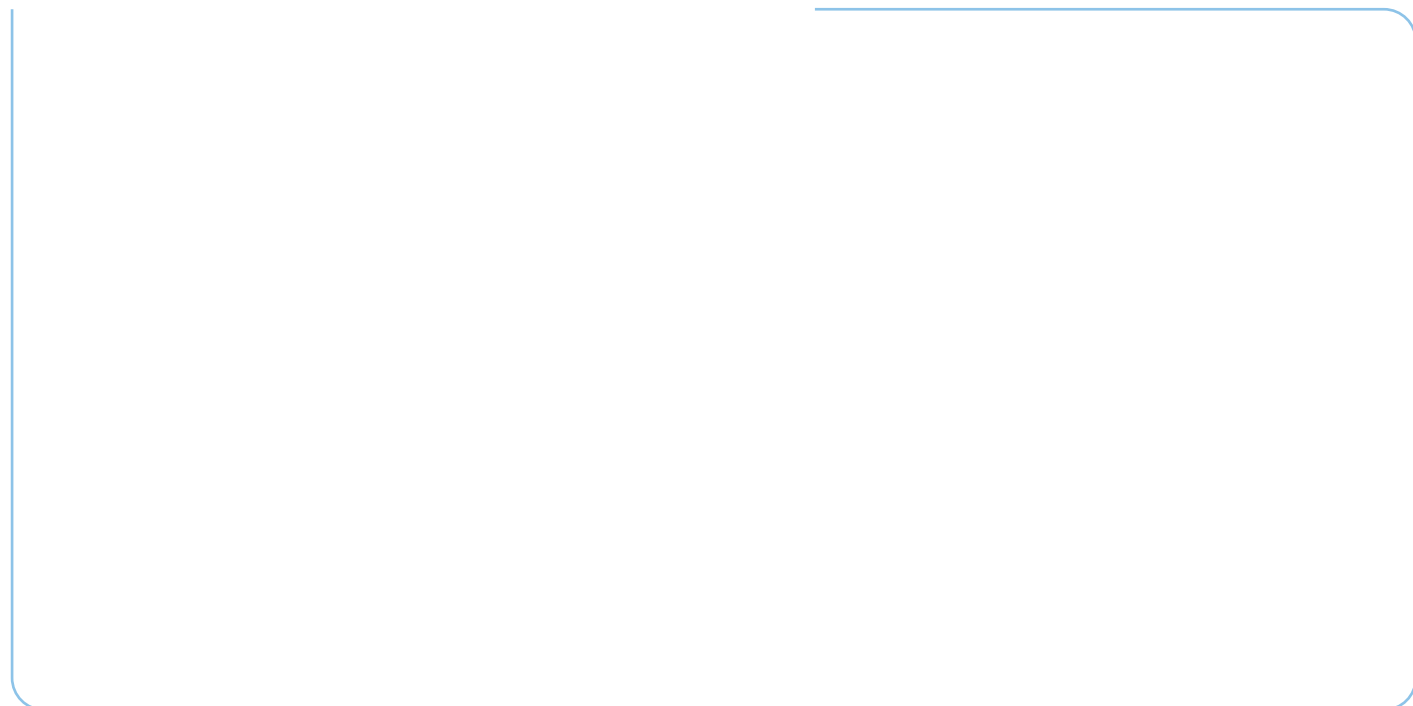


Compte rendu

Production Bleuet de France

A large, empty rectangular box with rounded corners and a thin blue border, intended for the main content of the report.

Actions menées (travail de mémoire, éducation à la défense)

A second large, empty rectangular box with rounded corners and a thin blue border, intended for details on actions taken.

COMPTE RENDU FINANCIER ANNÉE 1

RECETTES (*)		DÉPENSES (**)	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
TOTAL DES RECETTES (***)		TOTAL DES DÉPENSES (***)	

(*) La participation des partenaires doit apparaître dans la colonne recettes de votre compte rendu financier.

(**) Certaines opérations ne sont pas, par principe, éligibles à un financement (frais de bouche et alcools, actions pédagogiques ne comportant pas de volet « travail de mémoire », « éducation à la défense » et/ou « valorisation du Bleu de France » ...)

(***) Le total des recettes doit être égal à celui des dépenses.

Actions prévues :

Actions prévues	Acteurs impliqués au sein de l'Éducation nationale	Nombre et niveau(x) des élèves impliqués, donner des précisions sur le public concerné <i>(classe ? club ? groupe à profil particulier : ex délégués)</i>	Partenaires extérieurs <i>(collectivités territoriales, monde combattant, entreprises, archives départementales, musées, artistes, etc)</i>	Valorisation du projet et communication <i>(supports, événements, production, visibilité interne et externe)</i>

ANNÉE 2

Labellisation Bleu de France 2026-2029

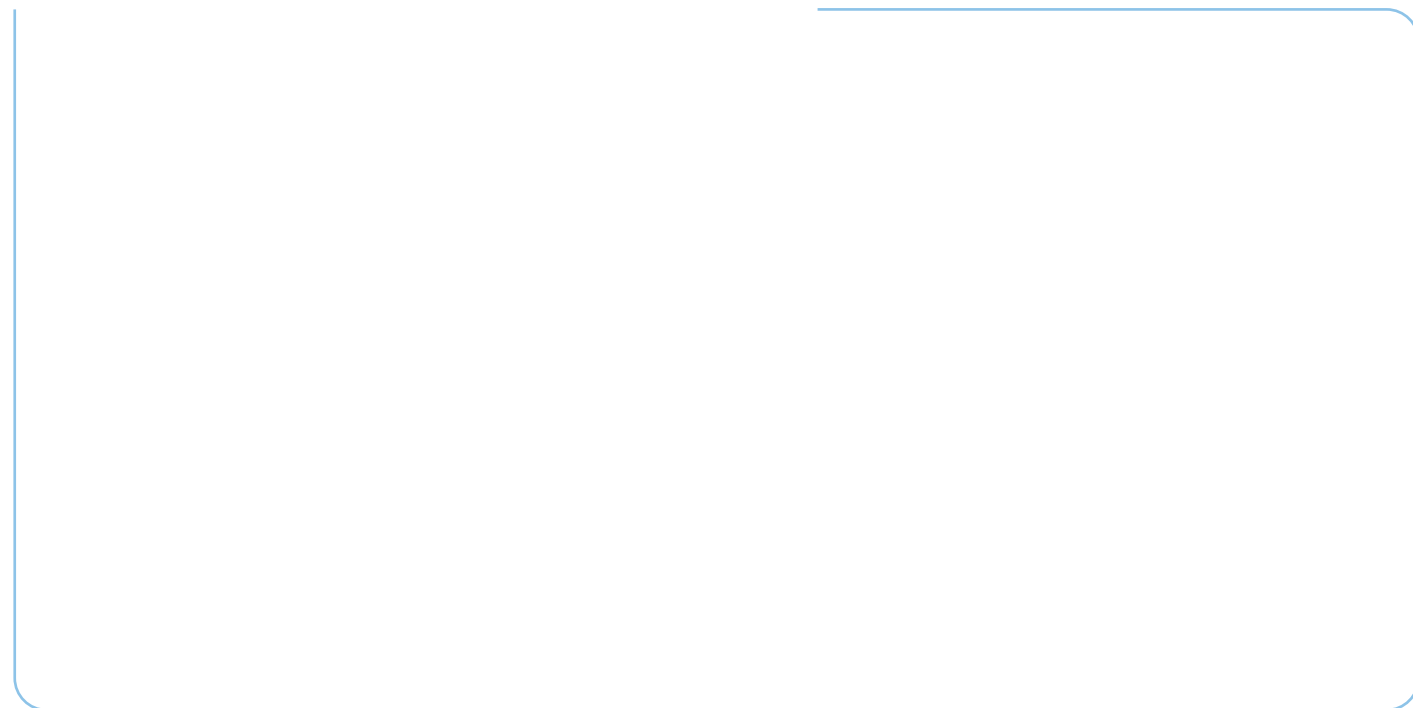
ANNEXE 2

ANNÉE 2

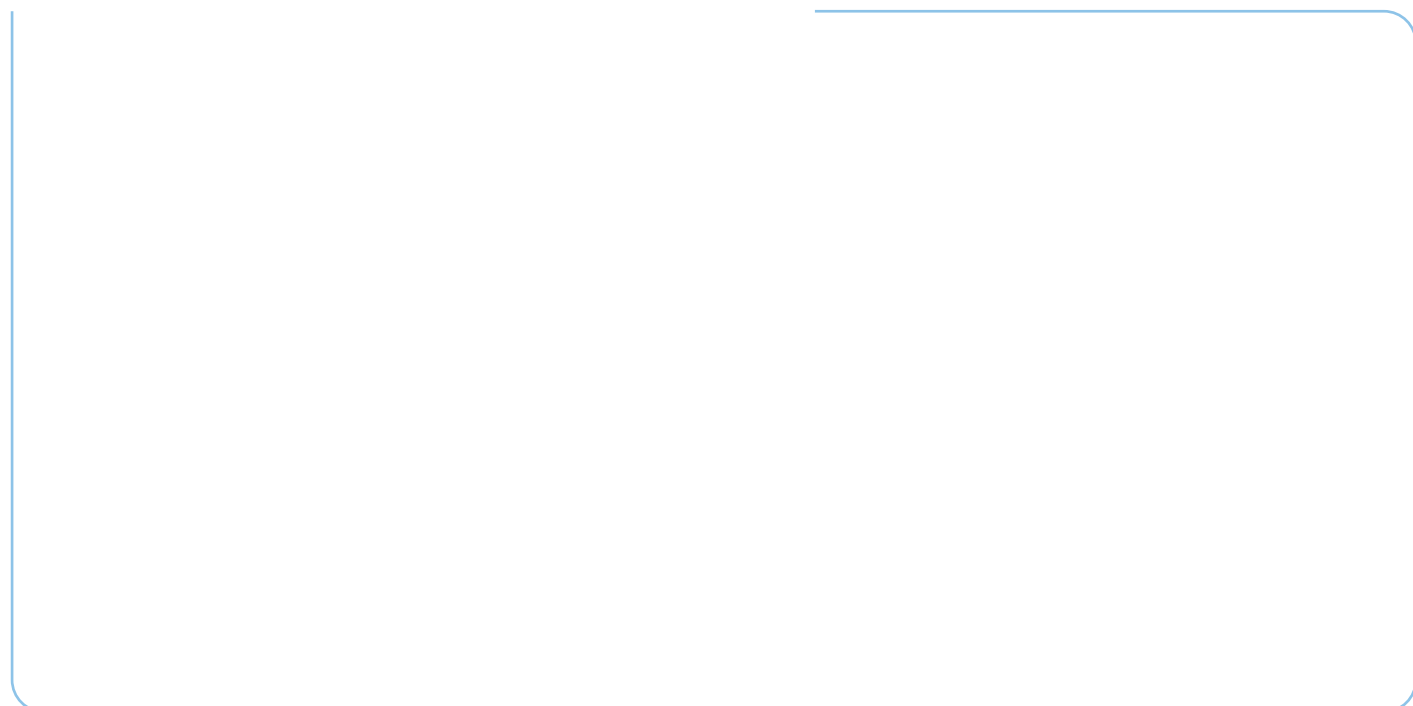


Compte rendu

Production Bleuet de France

A large, empty rectangular box with rounded corners and a thin blue border, intended for the main content of the report.

Actions menées (travail de mémoire, éducation à la défense)

A large, empty rectangular box with rounded corners and a thin blue border, intended for the content related to actions taken.

COMPTE RENDU FINANCIER ANNÉE 2

RECETTES (*)		DÉPENSES (**)	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
TOTAL DES RECETTES (***)		TOTAL DES DÉPENSES (***)	

(*) La participation des partenaires doit apparaître dans la colonne recettes de votre compte rendu financier.

(**) Certaines opérations ne sont pas, par principe, éligibles à un financement (frais de bouche et alcools, actions pédagogiques ne comportant pas de volet « travail de mémoire », « éducation à la défense » et/ou « valorisation du Bleu de France » ...)

(***) Le total des recettes doit être égal à celui des dépenses.

Actions prévues :

Actions prévues	Acteurs impliqués au sein de l'Éducation nationale	Nombre et niveau(x) des élèves impliqués, donner des précisions sur le public concerné <i>(classe ? club ? groupe à profil particulier : ex délégués)</i>	Partenaires extérieurs <i>(collectivités territoriales, monde combattant, entreprises, archives départementales, musées, artistes, etc)</i>	Valorisation du projet et communication <i>(supports, événements, production, visibilité interne et externe)</i>

ANNÉE 3



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**OFFICE NATIONAL
DES COMBATTANTS ET
DES VICTIMES DE GUERRE**
Aider Reconnaître Transmettre

Labellisation Bleuet de France 2026-2029

ANNEXE 3

ANNÉE 3

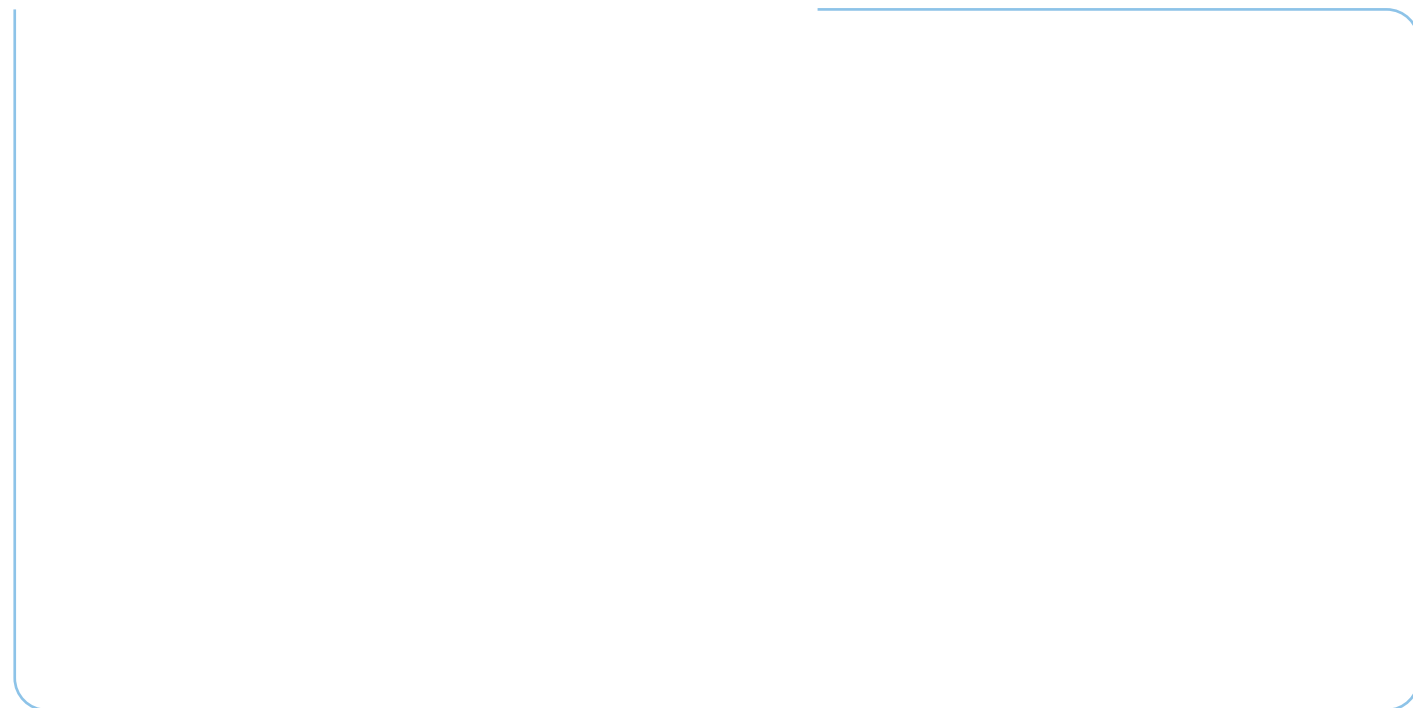


Le label du Bleuet de France

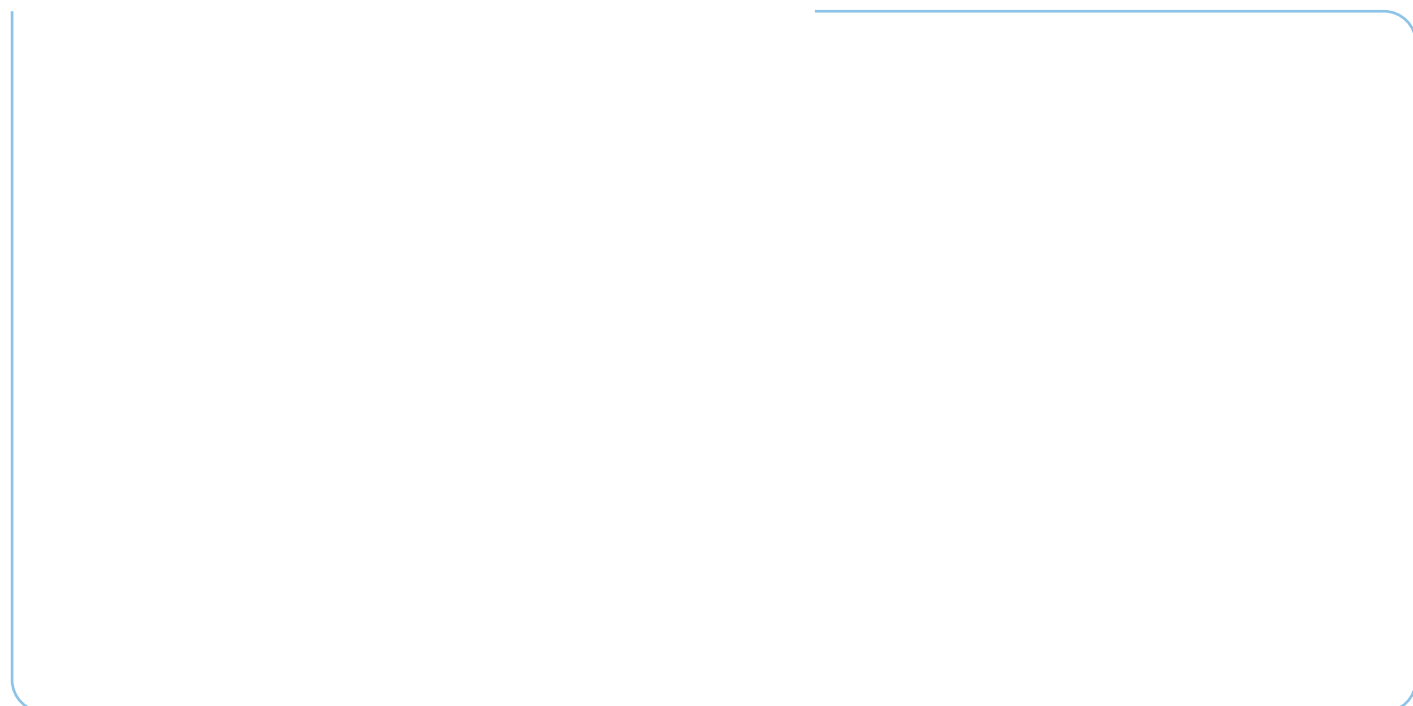


Compte rendu

Production Bleuet de France

A large, empty rectangular box with rounded corners and a thin blue border, intended for the main content of the report.

Actions menées (travail de mémoire, éducation à la défense)

A large, empty rectangular box with rounded corners and a thin blue border, intended for the content related to actions taken.

COMPTE RENDU FINANCIER ANNÉE 3

RECETTES (*)		DÉPENSES (**)	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
TOTAL DES RECETTES (***)		TOTAL DES DÉPENSES (***)	

(*) La participation des partenaires doit apparaître dans la colonne recettes de votre compte rendu financier.

(**) Certaines opérations ne sont pas, par principe, éligibles à un financement (frais de bouche et alcools, actions pédagogiques ne comportant pas de volet « travail de mémoire », « éducation à la défense » et/ou « valorisation du Bleu de France » ...)

(***) Le total des recettes doit être égal à celui des dépenses.